Quarante-sixième année. — N° 183. (EDITION DU MATIN) MARDI 2 JUILLET 1901.

L'ADMINISTRATEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DES ARTS INDUSTRIELS

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Carnot, 5
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Carnot, 5, et à la librairie Watteeuw, rue Saint-Jacques, 33. — A Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine. — A Mouscron, chez M. Hippolyte Lancelin, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

LA DANSE DU SCALPEL

Les journaux ministériels manifestent une joie sinistre. La loi sur les associations étant votée sans rémission, ils ne gardent plus aucune mesure et s'attablent bruyamment.

Les pourvoyeurs sont déjà mis en demeure et même bousculés : — Allons, vite, qu'on amène la première charrette !

Ces gypaètes sont hideux.

Si quelques députés se sont laissé convaincre par les paroles pleines d'onction du président du conseil, ils peuvent maintenant mesurer la profondeur de leur naïveté et la portée de leur faute. Cette loi, que M. Waldeck-Rousseau a osé qualifier de loi d'apaisement, apparaît aujourd'hui, déjà, dans son véritable décor de guerre civile, avec son cortège de haines impitoyables et d'appétits sauvages.

Il est bien entendu, d'ailleurs, que ça n'est qu'un commencement. On va veiller d'abord à ce qu'il soit tiré le plus possible des textes votés. Si le gouvernement montrait, par extraordinaire, quelques hésitations, on saurait l'obliger à faire la besogne, toute la besogne qu'il a d'ailleurs préparée. C'est à nous de veiller, s'écrie le rédacteur en chef de la *Petite République* : « D'ailleurs, nous comptons » bien que les républicains vont, sans retard, » prendre leurs dispositions pour que le sol » de la République soit à jamais purgé de la » vermine congréganiste. »

L'organe des radicaux n'est pas moins explicite :

« Il est bien certain, dit le Sachem du *Rappel*, que, contre les congrégations, notre loi » est une loi de combat. Nous l'avons voulu » ainsi. Et, tout impuissante que nous la » supposons, elle nous servira à porter les » premiers coups aux ennemis irréconciliables de la République. Nous l'améliorerons » plus tard en la rendant encore plus rigoureuse et plus sévère ; le parti républicain » ne s'arrêtera pas en chemin. Il ira jusqu'au » bout, jusqu'à la séparation des Eglises et » de l'Etat, jusqu'à la loi sur la police générale des cultes... »

Il importe peu après cela de savoir quelles intentions le gouvernement manifeste pour l'application de la loi sur les associations : il n'est plus le maître, en effet. Il a mis entre les mains des sectaires qui composent sa majorité une arme tranchante ; et la majorité demande déjà des têtes, toutes les têtes tonsurées. La Chambre s'est réservé le pouvoir de donner l'autorisation d'exister aux congrégations religieuses ; on peut juger, par les deux citations qu'on vient de lire, avec quel esprit la majorité radicale et socialiste va aborder l'examen des demandes d'autorisation.

Il faut se moquer outrageusement de la Chambre, du public et de tout, en vérité, pour avoir osé représenter cette excitation à la haine et aux représailles, cette déclaration de guerre religieuse, comme une œuvre d'apaisement.

Mais le metteur en scène, le grand sorcier mystérieux et blasé qui, par nous ne savons quel dilettantisme dépravé, se plaît à des transformations qui bouleversent l'entendement, nous apparaît aujourd'hui, avec sa guirlande de têtes coupées pendues à la ceinture, moins extraordinaire, en somme, et moins déconcertant que les vieux républicains libéraux, comme il y en a au Sénat, par exemple, qui se laissent encore prendre à sa sorcellerie

Ils ont trahi les bonnes idées pour quelques belles paroles.

Qu'ils lisent aujourd'hui les bonnes feuilles ministérielles pour le commencement de leur expiation !

L. L.

CHOSES ET AUTRES

En arrivant à son château, M. X...., le député socialiste, observe que tous ses rosiers ne produisent que des roses d'une espèce très commune.

— Il n'y a qu'un moyen d'empêcher çà, dit le jardinier, un brave Alsacien.

— Lequel ?

— Celui dont vous parlez si souvent : la greffe générale.

—×—

A la Sorbonne, aux dernières épreuves :

Un examinateur. — De quand date la découverte de l'électricité ?

L'élève. — De la plus haute antiquité, monsieur ; ne parlait-on pas des « Thermo-piles » du temps de Léonidas ?

L'examinateur tombe en syncope.

Informations

UNE BAGARRE A NOISY-LE-SEC ENTRE REVOLUTIONNAIRES ET PATRIOTES

Paris, 30 juin. — Une conférence organisée par un groupe révolutionnaire devait se tenir hier soir, dans un débit appartenant à M. Molière et situé 110, rue de la Faye, à Noisy-le-Sec.

Quelques instants avant la réunion, une trentaine de personnes qui se trouvaient devant le comptoir et à la terrasse du débit, accueillirent un détachement de soldats, de passage aux cris de : « A bas l'armée ! » « A bas la France ! » en réponse aux cris de : « Vive l'armée ! » qui avaient été poussés par des personnes attablées à un café voisin.

Une collision s'en suivit, au cours de laquelle un coup de révolver fut tiré dans la direction des agents qui étaient intervenus.

L'auteur de cette tentative criminelle qui se nomme Henri Victor, âgé de 21 ans, peintre, demeurant, rue Beauregard, à Paris, a été arrêté. Quatre autres arrestations ont été opérées.

BANQUET DU CONGRES DES ARCHITECTES

Paris, 30 juin. — Les membres du congrès des architectes se sont réunis hier soir, dans les salons de l'hôtel Continental ,en un grand banquet organisé par la Société nationale d'architecture de France, sous la présidence de M. Moyaux, membre de l'Institut.

Aux côtés de M. Moyaux avaient pris place à la table d'honneur : MM. Larroumet, de l'Académie française, délégué du ministre des beaux-arts; Perrot, membre de l'Institut, directeur de l'Ecole normale; Eugène Guillaume, membre de l'Institut; Charles-Albert Gautier, vice-président de la Société centrale d'architecture; Poupinel, secrétaire; Lalanne, Blondel, vice-présidents; Conty, architecte à Sedan, président de la Société des architectes de l'Est; Bouvard, Boileau, Georges Olive, etc.

Au dessert, des toasts chaleureux ont été portés par MM. Larroumet, Perrot, Guillaume et Moyaux.

MORT DE L'EXPLORATEUR EDOUARD FOA

Paris, 30 juin. — On annonce de Villers-sur-Mer, la mort à l'âge de trente-huit ans, de M. Edouard Foa, l'explorateur bien connu, qui a succombé à une albuminerie dont il avait rapporté le germe de ses voyages au cœur de l'Afrique et qui s'était déclarée il y a seulement quelques semaines.

On se rappelle que dans sa dernière séance, l'Académie française lui décernait un prix Montyon de 1.500 francs pour ses deux derniers livres : *Du Zambèze au Congo*, et *Chasse aux grands fauves*

La traversée de l'Afrique centrale lui avait valu la grande médaille d'or de la Société de Géographie et la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

LA FIN DU *MONITEUR*

Le *Moniteur universel* annonce qu'il cesse sa publication, et que le service de ses abonnés sera assuré par le journal le *Soleil*.

LOTERIE DU SYNDICAT DE LA PRESSE COLONIALE

Paris, 30 juin. — Ce matin, à huit heures, a eu lieu, le tirage de la loterie du Syndicat de la Presse coloniale, sous la présidence de M. Paul Vivien, ancien conseiller municipal, président de l'Association.

Parmi l'assistance, MM. Taunay, J. L. Brunet,Ch. Halais, ancien résident de France.

Le n° 762, gagne la coupe de Sèvres offerte par le Président de la République.

Le n° 7.090, gagne le vase de Sèvres offert par le président du conseil.

A LA MEMOIRE DE JEANNE D'ARC

Bourges, 30 juin. — On a inauguré aujourd'hui, à Mehun-sur-Yèvre, une statue de Jeanne d'Arc, érigée par les soins de la municipalité de ce chef-lieu de canton et au moyen d'une souscription à laquelle a pris une large part l'impératrice douairière de Russie. La statue est l'œuvre de Mme la duchesse d'Uzès.

C'est M. de Laboulaye, ancien ambassadeur, qui a fait remise du monument. Dans son discours, il a rappelé que c'était aujourd'hui le 471e anniversaire de la mort de Jeanne d'Arc, qui reçut à Melun les lettres d'anoblissement.

UNE CONFERENCE SOCIALISTE MOUVEMENTEE A BORDEAUX

Bordeaux, 30 juin. — M. Viviani était venu faire une conférence sous la présidence de son coreligionnaire socialiste et ministériel M. Jourde. La réunion a été des plus mouvementées. Le discours de M. Viviani a été littéralement haché par les apostrophes de ses auditeurs qui lui ont reproché son asservissement au ministère. Le député de la Seine a voulu tenir tête à ses adversaires ; mais toutes les phrases ont été ponctuées de vigoureuses protestations et de huées. Il a du renoncer à suivre jusqu'au bout le plan qu'il s'était tracé.

LE DEPART DES CHARTREUX

Lyon, 30 juin. — L'*Express de Lyon* confirme que M. Bonnoton, entrepreneur de travaux publics, construit en ce moment en Autriche, à Plétriach, par Saint-Barthélémy (Unterhrain), une chartreuse et que les Chartreux doivent s'y rendre à bref délai.

M. REVOIL A ALGER

Alger, 30 juin. — Le gouverneur, accompagné de ses maisons civile et militaire et d'une escorte de spahis, est arrivé au palais. Comme au départ, il a été salué par la foule aux cris de : « Vive la République ! Vive le gouverneur ! » La municipalité aussi a été acclamée aux cris de : « Vive Régis ! »

Cet après-midi, M. Revoil a offert au Palais-d'Eté un garden-party en l'honneur de l'escadre. 2,000 invitations ont été lancées.

UNE GRANDE MANIFESTATION A DUBLIN

Dublin, 30 juin. — Une immense manifestation patriotique et nationaliste vient d'avoir lieu ici, sous la présidence de M. O'Brien. Dans le cortège, on remarquait de nombreux drapeaux français ainsi que les bannières de la « République d'Irlande ». Miss Maud Gonne était présente ; elle tenait en mains un drapeau boer. M. O'Brien a déclaré que l'heure était proche où la République d'Irlande serait proclamée à la face de l'Angleterre.

La réunion, qui comprenait près de dix mille Irlandais, des deux sexes, de tout âge et de toutes conditions sociales, s'est dissoute aux cris répétés de : « A bas l'Angleterre ! »

LA LOI SUR LES ASSOCIATIONS

Une commission

Paris, 30 juin. — Voici la composition complète de la commission spéciale formée, comme nous l'avons annoncé hier, à l'effet de rechercher les bases du règlement d'administration publique destiné à assurer l'application de la loi relative au contrat d'association :

M. Coulon, vice-président du Conseil d'Etat, président.
MM. Combes et Vallé, sénateurs.
MM. Sarrien et Trouillot, députés.
MM. Dislère, président de section au Conseil d'Etat; Jacquin et Abel Flourens, conseillers d'Etat.
MM. Dumay, directeur général des cultes ; Fernand Faure, directeur général de l'enregistrement; Ditte, directeur des affaires civiles au ministère de la Justice; Bouquet, directeur de l'enseignement au ministère du Commerce; Cavard, sous-directeur, chargé de la sûreté générale au ministère de l'Intérieur.
MM. Magny, sous-directeur des cultes, et Jules Noël, maître des requêtes au Conseil d'Etat, secrétaires.
M. Nonlens, auditeur de 1re classe au Conseil d'Etat, secrétaire adjoint.

LA RÉUNION NATIONALISTE A LYON

Les provocations de Sébastien Faure

Lyon, 30 juin. — Une conférence de MM. Cavaignac, député, ancien ministre de la guerre et Gabriel Syveton, membre du comité directeur de la *Patrie Française* annoncée pour aujourd'hui deux heures avait été, ces jours derniers, de la part de l'anarchiste Sébastien Faure, qui fait paraître ici le *Quotidien*, l'objet de provocations et d'appels au désordre.

Hier le *Quotidien* parlissait en papier rouge et invitait les anarchistes dreyfusards à se grouper aujourd'hui au cirque Raincy pour se rendre de là au Casino et chercher à empêcher la conférence nationaliste.

Les nationalistes se souvenant des incidents qui marquèrent récemment la conférence de M. Jules Lemaître et en présence des provocations nouvelles des bandes ministérielles, ont pris des précautions. Cinq cents commissaires ont été désignés, divisés en vingt-six groupes, ayant chacun un chef et un ou plusieurs sous-chefs. Bien que la réunion n'ait lieu qu'à deux heures, les commissaires ont dès sept heures du matin, pris possession de la salle et ont déjeuné sur place, prêts, ainsi, à n'importe quelle heure à répondre aux provocateurs s'il leur prenait fantaisie de chercher à envahir la salle. Après l'entrée du public, ils barricaderont et garderont toutes les issues. Ils surveilleront même les toits pour éviter que les manifestants ne pénètrent dans la salle par les maisons voisines ou ne jettent des projectiles sur les assistants. A l'issue de la conférence, les commissaires, obéissant militairement, au sifflet encadreront les orateurs et les accompagneront au dehors.

Le Banquet Hoche à Versailles

Discours du ministre de la guerre

Versailles, 30 juin. — Aujourd'hui, à l'occasion du 133e anniversaire de la naissance du général Hoche, les troupes de la garnison de Versailles ont défilé devant la statue du général Hoche, puis ont été passées en revue sur la place d'Armes.

A la même occasion, le comité radical socialiste de Versailles a organisé, ce matin, un banquet au théâtre des Variétés, présidé par le général André, ministre de la guerre.

Le général André, étant dans l'obligation de rentrer de bonne heure à Paris, a dû quitter ses hôtes avant la fin du repas.

Avant le départ du ministre, M. Ferrary a porté un toast à M. Loubet et a levé son verre à la santé du général André.

Le général André s'est ensuite levé.

Ç'a été pour moi, a-t-il dit, un grand honneur et une grande joie d'être invité à votre banquet démocratique en l'honneur de Hoche.

Nous nous inclinons avec déférence devant ce nom, ici, dans une réunion républicaire où le mot de république se prononce sans arrière-pensée.

La soumission des militaires au commandement et au pouvoir civil est absolue. Ceux qui disent ou croient le contraire sont dans l'erreur. Le gouvernement civil, s'écria le ministre, mais c'est le pouvoir de la nation ! Pour les civils comme pour les militaires, il n'y a aucune abdication de leurs droits, et nous travaillons au contraire à les maintenir.

En terminant, le ministre dit que le devoir de l'armée est de ne pas laisser attaquer les institutions républicaines : l'armée ne faillira pas à ce devoir.

Levant son verre, le général André a bu au général Hoche et à Versailles, qui a eu l'honneur de le compter parmi ses enfants.

Le ministre a pris place dans une automobile qui l'a ramené à Paris.

Après son départ, le banquet a continué. Au dessert, d'autres discours ont été prononcés par MM. Berteaux, Pelletan et Henri Genevois.

ENCORE UN NOUVEL INCIDENT A FONTAINEBLEAU

Encore F∴ André et le capitaine Coblentz
La suppression du carrousel militaire

Paris, 30 juin. — Le général Allard, gouverneur de Lille et président du jury d'examen de sortie des officiers élèves de l'Ecole de Fontainebleau, vient de communiquer au personnel de l'Ecole une décision portant que le carrousel qui devait avoir lieu le 21 juillet est supprimé cette année. Cette décision a été prise par le général Allard, «sur l'ordre de M. le général André, ministre de la guerre».

Les répétitions de la fête étaient commencées depuis quinze jours, et l'on sait quelle affluence de visiteurs et quelle animation apporte toutes les années sà Fontainebleau le carrousel militaire qui précède la sortie des officiers-élèves de l'Ecole d'application. Aussi le mécontentement est-il général dans la ville.

LES GYMNASTES AUX TUILERIES

Le XIVe concours national. — L'arrivée du Président de la République. — Le défilé des sociétés. — Les lauréats

Paris, 30 juin. — Le 14e concours national organisé par l'Union des Sociétés d'instruction militaire de France a eu lieu aujourd'hui au Jardin des Tuileries.

Dès sept heures du matin, les membres du jury ont examiné les nombreuses Sociétés concurrentes. Le concours proprement dit s'est terminé exactement à midi.

Après la clôture des exercices, les membres du conseil de l'Union se sont rendus au Palais d'Orsay, où un déjeuner était organisé. Il était présidé par M. Barral, président du comité, ayant à ses côtés MM. Duval-Arnoult, Barillier, conseillers municipaux, Pauliat, sénateur, colonel Déruè, etc.

Au dessert, des toasts ont été portés par MM. Barral, Duval-Arnoult, Barillier, Pauliat, et le secrétaire général des secouristes français. Tous ont bu à la prospérité des Sociétés de gymnastique et à la bonne union entre elles. M. Barral a en outre exprimé l'espoir de voir aboutir le projet déposé par le ministre de la guerre au Parlement, et permettant aux jeunes gens possédant l'instruction militaire préparatoire de devenir caporaux au bout de trois mois de service.

A l'issue du déjeuner, les convives sont allés au Jardin des Tuileries, où des exercices de maniement d'armes ont été exécutés.

Le président de la République s'est rendu, cette après-midi, dans le Jardin des Tuileries.

M. Loubet est arrivé à deux heures dans un landau fermé. Il était accompagné du général Dubois et du commandant Chabaud. Il a été reçu au pied de la tribune d'honneur par M. Barral, président du comité de l'Union, le général André, ministre de la guerre, le général Baillod, MM. de Selves, préfet de la Seine, Pauliat, sénateur, Duval-Arnoult et plusieurs autres conseillers municipaux, Bruman, directeur des affaires départementales au ministère de l'intérieur, le colonel Déruè, etc. Des cris de : Vive Loubet ! ont salué l'arrivée du Président, pendant que les musiques exécutaient la *Marseillaise*.

Le défilé des sociétés de gymnastique a commencé aussitôt. Les drapeaux se sont inclinés en passant devant le Président de la République.

Après le défilé, M. Barral a remercié en quelques mots M. Loubet d'avoir bien voulu présider cette solennité. Il l'a assuré du dévouement de tous les gymnastes à la France et à la République.

M. Loubet a répondu qu'il était heureux d'apprendre que l'Union continuait à progresser. Si l'un des résultats de sa présidence doit être d'accroître les progrès de l'Union, il déclare, aux applaudissements de l'assistance, qu'il viendrait plutôt deux fois qu'une aux réunions comme celle d'aujourd'hui.

L'œuvre de l'Union, ajoute-t-il ,est une œuvre patriotique qui ne peut être qu'encouragée, dans l'intérêt même de la prospérité générale de la République.

Des applaudissements éclatent de nouveau.

M. Loubet remet ensuite la croix d'officier de la Légion d'honneur à M. Barral, et la croix de chevalier au capitaine Franchard, secrétaire général de l'Union. Il remet en outre plusieurs distinctions de l'instruction publique.

M. Loubet est reparti à 2 h. et demie, salué par les cris de : Vive la République ! Vive le Président!

Les exercices ont continué devant le public très nombreux qui occupe les tribunes.

Paris, 20 juin. — Voici les noms des sociétés de gymnastique et de tir qui ont obtenu le plus de nominations au concours de «l'Union des Sociétés d'instruction militaire de France», qui a eu lieu au Jardin des Tuileries :

1. Les Défenseurs de Paris ; 2. La Citoyenne de Nouzon (Ardennes); 3. Ecole Barbanègre de Paris; 4. Les Volontaires du 5e Arrondissement; 5. Le Patronage de Croulebarbe; 6. Les Volontaires du 4e; 7. En Avant, de Fourmies (Nord) ; 8. La Revanche, de Monthermé (Ardennes) ; 10. L'Espérance, de Villeneuve-St-Georges (Seine-et-Oise); 11. L'Avant-Garde de Calais.

LA « QUESTION DES HUILES »

La pièce de M. Jean Drault, représentée à la salle Vautier, au cours d'une réunion privée.

Paris, 30 juin. — M. Charles Bernard, député de Bordeaux, avait organisé pour cet après-midi, à la salle Vautier, une réunion privée, au cours de laquelle il a fait interpréter, par des acteurs du « Grand Guignol», la pièce de M. Jean Drault, interdite par la censure, «la Question des huiles». C'est sous le couvert de la loi de 1881 que les comédiens, faisant l'office d'orateurs, ont donné cette représentation. M. Charles Bernard avait d'abord loué la salle Wagram, mais au dernier moment, le propriétaire de l'immeuble, sur les instances du gouvernement, était revenu sur sa promesse.

M. Charles Bernard présidait, entouré de MM. Firmin Faure et Ferrette. Tous trois ont fait le procès de la censure. Puis le président a donné la parole aux acteurs et les auditeurs ont assisté à la première de la «Question des huiles». Cette pièce renferme une critique très vive du régime parlementaire et des actes ministériels facilement reconnaissables.

COURONNES CIVIQUES

A la Société Nationale d'Encouragement au bien. — Les récompenses. — MM. Foureau Emile Deschanel, Mézières. — Leur éloge par le secrétaire général

Paris, 30 juin. — La séance publique annuelle de la Société nationale d'encouragement au bien avait attiré, cet après-midi, à deux heures, dans la vaste salle du Cirque d'Hiver, une assistance des plus nombreuses et qui se pressait jusque sur les gradins les plus élevés.

M. Deschanel, président de la Chambre des députés, avait accepté la présidence d'honneur de cette cérémonie. Mais comme son père, M. Emile Deschanel, était un des principaux lauréats de la société, il avait tenu à n'assister à la séance qu'en simple particulier ; c'est le président de la société, M. Stéphen Liégeard, ancien député de la Moselle, qui occupait le fauteuil de la présidence.

La chaleureuse improvisation du président qui est, on le sait, un noble poète, a été longuement applaudie. Puis, a eu lieu la lecture du long palmarès. Voici quels sont les ouvrages ou les actes qui ont fait acclamer les noms des principaux lauréats :

Ont reçu des médailles d'honneur les ouvrages du colonel de Ponchalon, du capitaine Mondelli (La vérité sur le siège de Bitche en 1870-71), de M. M. Mulle, juge de paix du 6e arrondissement (Le courage et la charité dans la France contemporaine), Fernand Lafargue (Les ouailles du curé Fargeas), le colonel Thomas (La guerre d'Orient, 1854-55), le chef de bataillon Martin (La gendarmerie française), Boivin, sous-préfet de Mirecourt, docteur Pépin, pour l'ensemble de ses publications sur l'alcoolisme.

Ce sont deux femmes qui ont obtenu les premiers prix des concours de la société : Mme de Gubstriers (Marc Ramey), de Neuilly, pour la prose (comparer la situation de l'ouvrier des champs avec celle de l'ouvrier des villes, au double point de vue du bien-être et de la famille), Mme Le Roux de Rognier, de Paris, pour la poésie (l'Exposition universelle de 1900).

MM. Foureau, Deschanel, Mézières, nous l'avons annoncé, sont les trois titulaires de la plus haute récompense décernée par la société : la couronne civique. En couronnant M. Foureau, dit dans son rapport le secrétaire général, M. Alfred Conscience, la société « est fidèle à sa devise, puisqu'elle entend ainsi reconnaître le courage, la persévérance, le patriotisme le plus pur, le désintéressement le plus complet et l'esprit d'abnégation et de sacrifice poussé jusqu'aux extrêmes limites ». M. Alfred Conscience fait aussi l'éloge du commandant Lamy, mort au feu ; il prie M. Foureau de vouloir bien recevoir la couronne civique, au nom de la mission entière du Sahara.

C'est ensuite l'éloge de M. Emile Deschanel, que fait, aux applaudissements de l'assistance, le distingué secrétaire général. Ce nom, dit-il, est synonyme de travail, d'honneur, de caractère..« Le proscrit, rentré après neuf années d'épreuves, sans condition, sans serment, n'acceptant ni la croix de la Légion d'honneur trois fois offerte, ni la chaire qu'il ne veut tenir et ne tiendra plus tard que du suffrage de ses pairs », devient sénateur inamovible, orateur applaudi, publiciste aimé de tous les partis : « Comment l'Académie ne lui ouvrit-elle pas ses portes à deux battants ? Elle est femme, l'enfant de Richelieu, c'est l'explication de ses caprices ; elle n'est plus jeune, c'est l'excuse de quelques troubles de vision passagère. »

Eu M. Alfred Mézières, M. Alfred Conscience montre « une vie inspirée par les plus nobles sentiments de l'âme et vouée aux travaux les plus délicats de l'esprit. » Le secrétaire général continue en ces termes :

« Vingt-cinq ans d'Académie française, vingt ans de Chambre des députés nous montrent M. Mézières obstinément fidèle à la double tâche dont il a pris charge. Qu'il s'arme de la plume, ou qu'il élève la voix dans l'une ou l'autre enceinte, on peut être sûr que ce n'est qu'en faveur d'une bonne cause. Qu'en « France » ou « hors de France », il loue Dante, à Florence, ou qu'il célèbre Pétrarque en Avignon, qu'il nous fasse pénétrer dans l'œuvre touffue de Gœthe ou nous révèle les splendeurs de Shakespeare, nourri de la moelle de ces grands génies étrangers dont il parle la langue et dont sa présence honore les centenaires, M. Mézières n'en reste pas moins l'enfant de la vieille terre française, d'autant plus ardent à la chérir qu'elle a plus souffert et qu'il est né plus près de sa frontière : il demeure le soldat improvisé qui a fait tout son devoir au jour de la tourmente, et qui, le calme rétabli, redevient le sage législateur, le conseiller toujours écouté des plus justes décisions. Car l'esprit de justice est en lui, le portant et le maintenant, quoique ou parce que libéral, an-

---

FEUILLETON DU 1er JUILLET 1901. N° 67

LE SERGENT RENAUD

Par PIERRE SALES

DEUXIEME PARTIE

XII. — (SUITE)

— Tu n'es donc plus auprès de grand'mère ?

— Non, père est arrivé tout de suite, tandis que mère et moi nous conduisions grand'mère à sa chambre ...Et il m'a renvoyée brusquement, comme s'il avait eu peur que je n'entendisse ce qu'elle murmurait dans son trouble...

— Mais tu as entendu quelques mots ?

— Ceux-ci seulement: « Mon Dieu! s'il ne l'avait pas tué!...» Elle l'a répété plusieurs fois... «S'il ne l'avait pas tué!»

— Elle songeait à ce malheureux Brettecourt !

— Et à notre oncle Jean... Puis, un chose me fait mal: en me renvoyant, père m'a dit: «J'aime à croire que ce petit monsieur ne reparaîtra plus ici!» De qui parlait-il ?

— De mon ami Jean Renaud ! s'écria Frédéric, d'une voix désespérée.

— Mon Dieu! fit Henriette.

Et elle cacha sa tête, couverte de larmes, dans les bras de son frère. L'impression faite sur elle par Jean Renaud avait été si vive!... Ils se turent et se rapprochèrent de la porte de la douairière; ils entendirent sa voix :

— Comme vous m'avez cruellement frappée, mon Dieu!... Il serait ainsi aujourd'hui !

Puis des sanglots et des sanglots... Enfin la voix riche d'Honoré :

— J'avais prévu tout cela... Je vais parler à mon fils, empêcher le retour d'émotions pareilles. Et ne lui dites rien, je me charge de lui donner les explications que je croirai nécessaires...

Frédéric et sa sœur se reculèrent. Presque aussitôt, Honoré parut. Il dit très vivement à sa fille :

— Je vous avais priée de vous retirer dans votre chambre !

— Pardonnez-moi, mon père... j'étais si inquiète... Grand'mère ?...

— Elle va mieux, mais il faut la laisser seule avec votre mère en ce moment. Quant à vous, mon fils, suivez-moi, j'ai à vous parler longuement.

Frédéric s'attendait à de violents reproches, et il fut tout surpris lorsque son père, après l'avoir fait asseoir en face de lui dans son cabinet, lui dit aimablement :

— Prenez donc un cigare, mon cher, j'en ai de très bons... Et surtout, débarrassez-vous de cette mine déconfite; vous avez fait une sottise, une *gaffe*, comme dit la jeunesse d'aujourd'hui... Consolez-vous; votre grand'mère pleure et quand une femme pleure, tout va bien... Après tout, vous n'êtes responsable de rien, vous ne pouvies pas deviner que votre ami le sergent avait certains points de ressemblance avec votre oncle Jean...

— C'est vrai, murmura Frédéric, je n'y avais pas songé... ou plutôt je n'avais pas le portrait de mon oncle présent à la mémoire... Mon Dieu! Quel chagrin pour moi !...

— Consolez-vous, vous dis-je! La crise a été salutaire; elle nous aura servi à tous d'avertissement. Et elle vous prouve combien mes conseils étaient sages. Par l'émotion qui a secoué votre grand'mère à la vue d'un ami de Brettecourt, vous pouvez juger de l'émotion que lui causerait la présence de Brettecourt lui-même... J'espère donc qu'il ne sera plus question de lui !...

— Non, mon père, je vous le promets; mais voulez-vous me permettre une simple question ?

— Parlez, comte.

— Ma grand'mère s'exprimait tout à l'heure à haute voix, et j'ai entendu ces mots : «*Il* serait ainsi aujourd'hui !» A qui songeait-elle ?

Honoré eut un indéfinissable sourire; il avait une si bonne réponse à faire :

— Eh! parbleu! mon cher, à l'enfant ou aux enfants que mon frère n'aurait pas manqué d'avoir s'il s'était marié. Je ne veux pas vous cacher plus longtemps que ma mère avait pour votre oncle une préférence marquée... Moi, je n'étais pas grand'chose dans la maison: un simple cadet ! Et si c'eût été moi que le fleuret de Brettecourt eût frappé, au lieu de frapper mon frère, il est probable que la marquise notre mère s'en serait aisément consolée...

— Oh! père... Grand'mère *si* bonne !

— Eh! oui, elle est bonne! mais dans la mesure de ses idées. Vous ne sauriez vous figurer, mon cher, le chagrin que lui a causé la mort de mon frère; et elle se dit sans cesse que si Jean avait vécu, Jean se serait marié, Jean aurait eu des enfants... Et, comme votre ami, ce sergent...

— Bientôt sous-lieutenant, mon père.

— Ah! sous-lieutenant? fit Honoré d'un ton bonhomme, vous m'en voyez ravi; il est gentil, ce garçon-là; il a même de bonnes manières et il s'habille fort bien, chose rare chez un *roturier*. Et, après tout, il ne peut pas être responsable de ce qu'il ressemble à mon frère... Mais vous avez vu l'effet de cette ressemblance?... Et je crois que je n'ai pas besoin de vous adresser de plus longues observations au sujet de ce garçon... Amusez-vous au dehors, avec lui, tout en maintenant vos distances; mais ne le servez plus à votre grand'mère : il suffit quelquefois d'une émotion pour enlever un vieillard !

Frédéric courbait la tête ; il en voulait presque à son père d'avoir raison contre lui ; et il songeait à sa sœur, à ses larmes versées tout à l'heure...

— Mais tout cela, reprit son père, c'est des affaires de sentiments, et nous avons à causer de choses plus sérieuses.

Il quitta le ton enjoué qu'il avait eu jusque-là et prit son air le plus hautain.

— Vous avez,ce qui est plus grave,manqué de confiance envers votre père.

Frédéric tressaillit.

— Oh ! je ne vous adresserai pas de grands reproches, mon fils ! Je ne suis pas de ces parents terribles qui aiment à faire trembler leurs enfants. Votre grand'mère est ancien jeu ; moi, je suis plus moderne. Si moderne que je sois cependant, je n'aime pas qu'on humilie mon fils ! je suis aussi jaloux de la dignité du comte de Villepreux que de la mienne ; et cette dignité, mon fils, vous y aves laissé porter atteinte...

— Mais, comment savez-vous ?

— Comme je sais tout ! Un mot, un signe, me suffisent pour deviner bien des choses... Les larmes de votre mère, de votre grand'mère, la sortie absurde de ce notaire, hier, votre abattement... Bref, mon fils, vous avez commis la sottise de jouer... là-bas ?

— Oui, mon père.

— Evidemment, vous méritiez qu'on vous tirât les oreilles, mais pas trop ! On ne devait guère s'amuser à Hanoï ?... Votre entraînement est excusable ; mais vous êtes allé un peu loin, c'est certain... Soixante mille francs ! Je connais la somme parce que j'ai surpris ce bon notaire au moment où il la comptait à votre grand'mère... Il roulait ses petits yeux, ce bonhomme !... J'ai forcé votre grand'mère à s'expliquer, et je ne lui ai pas caché mon mécontentement ! Comment, sacrebleu, c'est à genoux qu'on vous a forcé à avouer votre faute... un simple enfantillage ! Et on vous a presque menacé de vous punir, vous, l'héritier du nom ?... Et, le lendemain, ce notaire, un homme de rien qui doit tout à notre famille, a osé passer devant vous sans vous tendre la main ?... Et il a emmené sa fille, cette petite bourgeoise, avec un empressement ridicule, comme si votre contact allait la souiller ?... Ah ! mais, je ne veux pas de ça !... Quand on porte votre nom, mon cher, on ne se laisse pas traiter ainsi par des croquants !

Frédéric était bouleversé ; il se demandait s'il n'avait pas été trop faible, trop enfant. Il avait toujours respecté son père, son père pouvait-il lui donner de mauvais conseils ?

— Mon père, murmura-t-il, pardonnez-moi d'avoir manqué de confiance en vous !

— Vous vous seriez évité tout ce ridicule, dit superbement le marquis.

Et, ouvrant un tiroir de sa table, il prit une liasse de billets de banque.

— C'est bien soixante mille francs ?

—Oui... mais que faites-vous ?

— Ce petit compte me regarde, Je ne suis pas riche ; ma fortune a sombré dans des spéculations malheureuses ; j'ai été victime de drôles ; mais je travaille pour tout regagner, et j'ai toujours assez d'argent pour faire face aux engagements d'honneur de mon fils. Prenez.

Il lui tendait soixante mille francs.

— Pourquoi, mon père ?

— Pour rembourser, parbleu !

— Qui rembourserais-je ?... Ces messieurs sont déjà payés...

(*A suivre*). PIERRE SALES.